



JOURN@L FOOT

N°554 DU 23 FEVRIER 2023

C'EST BIENTÔT LA REPRISE !

La trêve hivernale arrive à son terme, l'heure est à la reprise ! A ce titre, vous trouverez ci-dessous les quelques rappels habituels afin que cette deuxième partie de saison se déroule au mieux.

RENCONTRES U13

Lors de la première partie de saison, nous avons constaté que certains clubs ne transmettaient ni la feuille de match ni le résultat sur FootClubs. Pour rappel, en l'absence d'informations le District reporte automatiquement les rencontres non jouées au mercredi suivant, si la rencontre n'est pas jouée au bout de deux reports, le match est perdu pour les deux équipes.

Vous avez la possibilité via Footclubs de demander le report (bien respecter le délai).

HORAIRES DES RENCONTRES

A la demande de plusieurs municipalités qui souhaitent limiter les matchs en nocturne, nous avons été contraints d'avancer certaines catégories. L'horaire officiel des rencontres U13 est donc passé de 14h à 13h30, et les U20 et les U17 ont été avancés à 15h. La Commission maintient cette mesure jusqu'au changement d'horaire au printemps.

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs (et non plus via notre site comme auparavant).

Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie – Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

PROCÈS-VERBAL DISCIPLINAIRE

En application des nouvelles dispositions règlementaires, depuis le 1er janvier dernier le procès-verbal de la Commission Disciplinaire paraît uniquement sur FootClubs, et non plus sur le Journal Foot comme habituellement. Il regroupe les convocations, les demandes de rapport, les éventuels dossiers en instruction et les comptes-rendus des auditions.

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

REGLEMENTS P2

FUTSAL P3

TECHNIQUE P5

CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Adnan HALILOVIC, co-Président de PAYS DE GEX FC. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et proches leurs sincères condoléances.

NOTE AU TRESORIER

Clubs non à jour avec le relevé n°2 payable au 15/02 :

Arthaz Sports – Bonneville CA – Chambotte FC - Drumettaz – Evian FC – GPT AALP – GPT Douvaine/Léman – GPT Valleiry/Vuache - Thyez ES – Odysée Futsal

MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2023.

L'imprimé est téléchargeable sur le site du District en rubrique « Documents ».

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

MEDAILLES DE LIGUE

Les clubs désirant récompenser leurs dirigeants « méritants » doivent obligatoirement adresser leurs demandes au District avant le 6 mars 2023, dernier délai.

L'imprimé est téléchargeable sur le site du District en rubrique « documents ».

NOTE AUX TRESORIERES

Le relevé n°2 est consultable via Footclubs.

Pour les clubs ayant optés pour le prélèvement, celui-ci sera effectué le 15 Février 2023 et pour les clubs qui doivent régler par chèque, à effectuer au plus tard à la même date.

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaire divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

FC Frangy

Commission des Jeunes :

FC La Semaine – Gpt AALP

Commission Sportive :

FC Ballaison

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 20/02/2023

Publiée le 23/02/2023

DECISION

MATCH n°25352708

DOSSIER N° 553/35 : CS2A 1 – CRANVES SALES 1 – U17 D2 Poule C du 26/11/2022

Considérant que cette rencontre ne s'est pas disputée.

Considérant que le club DE CRANVES SALES FC a été informé du non déroulement de cette rencontre suite à la production d'un arrêté municipal concernant les installations du club de CORNIER, stade sur lequel joue le CS2A.

Considérant que le District Haute Savoie - Pays de Gex a bien reçu un arrêté municipal concernant le terrain de CORNIER conformément à l'article 2.11.2 des RG du District.

Considérant qu'aucune disposition réglementaire n'autorise le club visiteur à proposer un changement du lieu de la rencontre.

Considérant que la modification des horaires d'une rencontre ne peuvent se faire que conformément aux dispositions de l'article 2.5.5 des RG District.

Considérant que l'horaire officiel d'un match U17 est 15h et que la procédure pour passer à 16h n'a pas été respectée vu la production certes tardive mais réglementaire de l'arrêté municipal.

Attendu ces faits.

Décision :

La Commission des Règlements donne match à reprogrammer par la Commission Sportive et transmet le dossier à la commission compétente.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

FOOT DES ENFANTS – Pratique associée

Dates des plateaux.

- Samedi 25 Février 2023
- Samedi 4 Mars 2023 (U11 uniquement)
- Samedi 1^{er} Avril 2023

Organisation des plateaux et lois du jeu consultables sur le site du District (rubrique Pratiques puis Futsal)

Les lois du jeu sont également disponibles dans la rubrique arbitrage.

Attention : Compte tenu du peu de créneaux gymnases proposés, toutes les demandes ne pourront pas être prises en compte. Les clubs qui s'inscrivent doivent essayer d'obtenir des réservations sur au moins une date de participation.

Priorité sera donnée aux clubs ayant proposé des créneaux.

Inscriptions validées pour les plateaux suivants.

Samedi 25 Février

U9 : Ballaison (2) - Cluses Scionzier (3) – Cran (2) - Etrembières (3) – Foron (2) - Genevois (1) – Lanfonnet (2) – Léman (2) - Odysée (2) – St Pierre (2) - Thonon (2) – Union Salève Foot (2) - Valleiry (2)

U11 : Ballaison (2) – Cluses (3) – Cluses Scionzier (4) - Cran (1) - Etrembières (4) – Foron (3) – Frangy (2) – Ht Giffre (2) - Léman (2) - Odysée (2) – St Jeoire la tour (1) – St Pierre (1) – Thonon (2) - Valleiry (*effectif à confirmer*) – Ville la Grand (2) – Viry (2)

Samedi 4 Mars

U11 : Ballaison (2) - Cluses Scionzier (4) - Etrembières (4) – Foron (3) – Frangy (2) – Ht Giffre (2) - Léman (2) – Prevessins (1) - St Jeoire la tour (1) - Odysée (2) – Thonon (2) - Ville la Grand (2) – Viry (2)

Samedi 01 Avril

U9 : Ballaison (2) - Cluses Scionzier (3) – Foron (2) - Léman (2) - Odysée (2) – Thonon (2) – Union Salève Foot (2)

U11 : Ballaison (2) – Cluses Scionzier (4) - Etrembières (4) – Foron (3) – Frangy (2) – Ht Giffre (2) - Léman (2) - Odysée (2) – St Jeoire la tour (1) Thonon (2) – Ville la Grand (2) - Viry (2)

Ventilation des clubs pour la journée du 25 Février 2023 :

Site de l'Odysée : Resp RAHALI Arbi Arbi.rahali@hotmail.com 06 43 17 95 04

De 13h à 16h au gymnase du lion – St genis Pouilly.

U9

Odysée 2 équipes

Etrembières 2 équipes

Valleiry 2 équipes

St Pierre 2 équipes

U11

Odysée 2 équipes

Etrembières 1 équipe

St Pierre 1 équipe

Site de Thonon : Resp ALBI Alexis A.Albi@ASTHONON.com 06 87 80 80 44

Autonome dans l'organisation des plateaux avec les clubs acceptant une pratique le dimanche

Site de Ballaison : Resp SCHWEBEL Sébastien sebastien.schwebel@gmail.com 06 71 95 22 12

A noter : Site de Ballaison = Pratique en extérieur (donc à voir en fonction des conditions météo)

De nouveau annulé a cette date pour indisponibilité de terrain !!

Ventilation des clubs pour la journée du 04 Mars 2023 : Catégorie U11 uniquement.

Site de l'Odysée : Resp RAHALI Arbi Arbi.rahali@hotmail.com 06 43 17 95 04

De 13h à 16h au gymnase du lion – St genis Pouilly.

U11

Odysée 2 équipes

Viry 1 équipe

Ville la Grand 1 équipe

Prevessins 1 équipe

Etrembières 1 équipe
Frangy 1 équipe
Leman 1 équipe

Site de Thonon : Resp ALBI Alexis A.Albi@ASTHONON.com 06 87 80 80 44

Autonome dans l'organisation des plateaux avec les clubs acceptant une pratique le dimanche

Déjà 5 clubs participants à ce jour.

Toutes les demandes n'ont pas été satisfaites !!!

Si des clubs se désistent ou présentent un nombre d'équipes inférieur, merci de le communiquer au plus vite pour que nous puissions compléter les plateaux avec des clubs en attente.

Adresse pour communication : boisson.p74@gmail.com

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

RAPPEL : Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Foot club (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Foot club de l'adversaire) sauf cas de force majeure.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat.

Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

Divers :

FLAC 2 merci de communiquer une nouvelle date pour la rencontre FLAC 2 contre CBF74 2

FC VERMILLON, merci de communiquer une nouvelle date pour la rencontre contre FBU 2,

FC VERMILLON, vous avez des demandes de changements de dates sur Footclub, merci de répondre.

THONON AS, merci de communiquer sur la rencontre THONON contre CHARTREUSE US : **Quelle est votre position ??**

COUPE BI DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIORS MASCULINS

Utilisation de la FMI obligatoire

Résultats du 3^{ème} tour

JS CHAMBERY Contre HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

JS CHAMBERY vainqueur 9 a 4 Qualifié pour la Finale le 26 Février 2023.

FBU2 Contre CBF74 2

CBF74 2 vainqueur 4 a 3 sur le terrain.

Résultat final après examen de la réclamation déposée et appuyée par FBU2 : **FBU2 qualifié pour la finale voir Journal 612 du 15/02/2023 de la Savoie rubrique Commission des règlements.**

FBU 2 Contre JS CHAMBERY

Finale le 26 FEVRIER 2023 à 13H00 au Gymnase de la Seytaz à Valgelon la Rochette

Rendez vous 12H00. 12 joueurs maxi, FMI.

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Reprise des plateaux

u7 et u9 : samedi 4 mars

u11 : samedi 11 mars

Les calendriers sont disponibles sur le site.

Les plannings u7 pour avril et mai seront disponibles ultérieurement

Modifications listing des éducateurs

Il est rappelé qu'à partir de la saison 2023-2024, il n'y aura plus de parution de listing. Il appartiendra aux clubs d'identifier les responsables de l'EdF et de catégorie sur **Footclub (rendre les coordonnées visibles)**

FC Ballaison : Resp EdF – u7 et u9 => Sébastien Schwebel - schwebel7468@gmail.com – 06 71 95 22 12

Journée Nationale des u7

Samedi 10 juin à Sallanches